Chalette

Magazine municipal / n°85 / Juin 2017

Chalette sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr

Portage de repas à domicile, de l'humain au quotidien

P. 6

Chalette fait son (F)Estival

P. 10

Ouverture juin 2017 du Centre Municipal DE SANTÉ

Le CMS ouvre ses portes

Page 3

Édito

Il y a un an !

Il y a un an, la ville vivait des événements à jamais marqués dans son histoire : la crue centennale 2016.

L'important élan de solidarité et de fraternité qui s'est exprimé à ce moment-là restera à jamais gravé dans nos mémoires.
En effet, élus et agents municipaux, associations, bénévoles, citoyens tout simplement se sont mobilisés de manière totalement spontanée et n'ont pas hésité un seul instant à se mettre au service des autres. C'est un travail considérable qui a été accompli pendant plusieurs semaines.
Nous avons reçu beaucoup de témoignages de reconnaissance et de satisfaction de la part de nos habitants. Si nos agents municipaux n'avaient pas été là, je n'ose imaginer les conséquences graves que cela aurait pu avoir. Grâce aux dispositifs aussitôt mis en place : numéro de téléphone d'urgence, mise en place de quatre sites d'accueil, constitution d'équipes pour sillonner en permanence les rues impactées, le pire a sans doute été évité !
Puis la création en mairie d'une cellule d'aide à la déclaration de sinistre, le dénombrement par le CCAS des personnes pouvant bénéficier du fonds d'urgence, l'organisation des équipes de bénévoles ont permis la continuité de cette solidarité.
Aujourd'hui, le bilan que l'on peut tirer est, outre la fraternité exprimée spontanément, l'importance des communes au cœur du quotidien des habitants avec des élus et des services de proximité.
Un an après, la preuve est faite de nouveau avec l'ouverture du Centre municipal de santé permettant de contrecarrer la désertification médicale subie par notre territoire comme au niveau national. En créant cette structure publique, la Municipalité répond à une attente très importante des Chalettois-es.
Alors qu'il est dans l'air du temps de vouloir faire disparaître les communes, il faut continuer de lutter pour les conserver afin de pouvoir bénéficier de l'action des élus de proximité et d'un véritable service public de qualité.

Le maire,
Franck DEMAUMONT.

Sommaire

P2 – **Édito**

P3 – **Actualités**
Le Centre de santé municipal a ouvert ses portes le 1er juin

P4 – **On en parle**
Le réseau électrique de la base de loisirs sécurisé !

P5 – **L'invité du mois**
Philippe Jondeau, futur Ironman ?

P6 – **Vivre ensemble**
Portage de repas à domicile, de l'humain au quotidien

P7 – **Développement durable**
L'opération citoyenne « J'aime mon lac, j'en prends soin » a tenu ses promesses

P8 – **Vivre ensemble**
Tous acteurs !

P9 – **Citoyenneté**
Étude de la circulation dans le Bourg, des solutions d'intérêt général

P10 – **On en parle**
Chalette fait son (F)Estival

P11 – **À travers la ville**
Le futur groupe scolaire de Vésines se dessine de plus en plus précisément

P12 – **Arts et culture**
Des APPN pour les CM2 de Chalette

P13 – **Sports et loisirs**
Ça va bouger cet été avec le Service des sports de la Ville !

P14 – **Libre expression**

P15 – **Histoire d'avant**
Se construire, se reconstruire grâce à la mémoire et à l'histoire

P16 – **À l'affiche**

Chalette Place Commune
Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Le Centre de santé municipal a ouvert ses portes le 1er juin

Promesse tenue ! Annoncé depuis début 2016 et attendu avec impatience par les Chalettois, le Centre de santé municipal (CMS) a ouvert ses portes le 1er juin, au 2 rue Marceau, dans les anciens locaux du Centre médico-social du Bourg.

Pallier la désertification médicale

En 2014, la Ville a soutenu l'installation d'un médecin libéral (le Dr Coulibaly au Lancy) en mettant à sa disposition un local destiné à son exercice professionnel ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire à son activité. Celui-ci n'a pu, malgré tout, faire face à la demande de la population et ce en raison du départ à la retraite de deux médecins libéraux. Face à cette situation épineuse, la Municipalité a donc fait le choix, mûrement réfléchi, de créer un Centre municipal de santé afin de lutter contre la désertification médicale préjudiciable à l'ensemble de la population.

Conférence de presse de présentation du Centre municipal de santé

Anne Sophie Lechaux, médecin

Catherine Manita, cadre de santé

Christian Roland, médecin généraliste coordinateur

Mohamed Chemali, médecin généraliste

Des médecins salariés

Différent d'une Maison de santé, **le CMS est un service public financé et géré par la Ville** ; les médecins sont salariés et c'est bien là la différence avec une Maison de santé qui, elle, pratique une médecine libérale. Ainsi, en consultant au Centre de santé, les patients munis de leur carte Vitale ou attestation CMU[1] et de leur carte de mutuelle à jour bénéficieront du tiers payant et n'auront rien à débourser. Le CMS accueillera et accompagnera également les populations les plus fragiles. En lien avec le CCAS[2] pour les Chalettois, tout sera mis en œuvre pour que tout un chacun puisse avoir accès aux soins.

Soins de premier recours et pluridisciplinaires

Avec trois médecins généralistes (quatre dès septembre), le Centre accueillera à partir du 1er janvier 2018 un dentiste. En plus des consultations, cette structure municipale sera porteuse de projets de santé publique en mettant en œuvre des actions de prévention qui, dans un premier temps, porteront sur le diabète, le cancer, la prise en charge « *mère-enfant* », les maladies cardiovasculaires et la prévention du suicide ; elle contribuera ainsi à la réduction des inégalités de santé sur le territoire.

(1) Couverture maladie universelle.
(2) Centre communal d'action sociale.

Informations pratiques

CMS
Centre Municipal de Santé
Ville de Chalette-sur-Loing

Horaires et adresse

Le Centre se situe au
2 rue Marceau,
45120 Chalette-sur-Loing
Il est ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 19h

Ouvert deux samedis par mois
de 8h à 12h

Pour prendre rendez-vous

Par internet via le site : chalette45.contactsante.fr
Ce site est également accessible via le site de la ville : www.ville-chalette.fr

Ou par téléphone au 02 18 12 80 15

Aucun rendez-vous ne sera donné sur place.

On en parle...

Le réseau électrique de la base de loisirs sécurisé !

Depuis début avril, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques aériens haute tension sont en cours sur la base de loisirs. Ces travaux, demandés depuis de longues années par la Ville de Chalette, voient enfin le jour ; ils ont été arrêtés lors du renouvellement du contrat de concession des réseaux d'électricité entre Enedis[1] et la Ville.

Des raisons esthétiques et de sécurité

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue mercredi 10 mai, le maire, Franck Demaumont, s'est félicité qu'Enedis respecte son engagement et que ces travaux puissent s'inscrire dans le cadre du chantier de revalorisation de la base de loisirs actuellement mené par la Municipalité. Le premier magistrat de la ville a également tenu à souligner « *que l'enfouissement de ces lignes haute tension répond à la fois à des règles esthétiques mais surtout de sécurité afin d'éviter tout risque, tel, si nécessaire, l'atterrissage d'un hélicoptère par exemple. Mais cela évite également l'électrocution d'oiseaux, notamment celle de cygnes* ». Propos confirmés par Jean Candiago, directeur territorial Loiret chez Enedis : « *Nous travaillons dans ce sens avec l'association Nature environnement. Des protections seront disposées sur les parties les plus à risque des poteaux qui ne seront pas enfouis. Ces dispositions répondent à un double enjeu : la protection de l'avifaune[2] et éviter les coupures d'électricité provoquées par l'électrocution d'oiseaux qui sont des incidents gênants pour les citoyens et source de réclamations* ».

Près de deux kilomètres de lignes électriques enfouis

Cette opération qui, à terme, aura un coût supérieur à 200 000 euros consiste en la mise en terre de deux kilomètres de câbles électriques correspondant à de la moyenne tension (20 000 volts) et alimentant entre 2 000 à 2 500 foyers. Les câbles sont connectés aux quatre transformateurs situés rues Waldeck-Rousseau, du Gué-aux-biches et de la Grande prairie (zone industrielle) et sur la base de loisirs. Les lignes arrivent sur trois nouveaux poteaux de vingt mètres de haut (voir photo), lesquels remplacent les anciens à partir desquels les lignes continueront leur circuit.

(1) Entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
(2) Ensemble des oiseaux d'un lieu, d'une région ou d'une période déterminés. Exemple : l'avifaune d'un marais.

Philippe Jondeau, futur Ironman[1] ?

Philippe Jondeau en plein effort au triathlon de l'Alpe d'Huez

Arrivée du triathlon de l'Alpe d'Huez, soutenu par son fils dans les derniers mètres

Chaque année, 21 « Ironman » sont organisés dans le monde.

Formats des triathlons :

- **S :** 750 m de natation, 20 km à vélo, 5 km de course à pied
- **M :** 1 500 m de natation, 40 km à vélo, 10 km de course à pied
- **L :** 1 900 m de natation, 90 km à vélo, 21 km de course à pied
- **XXL (Ironman) :** 3 800 m de natation, 180 km à vélo et 42 km de course à pied (marathon)

Nager, rouler, courir, et puis recommencer inlassablement… Nager, rouler, courir, trois disciplines sportives auxquelles s'astreint quotidiennement Philippe Jondeau et qui rythment sa vie depuis quatre années déjà… Mais qu'est-ce qui fait courir cet homme dans la force de l'âge ?

Côté cour, cet agent territorial de 47 printemps travaille aux Services techniques de la Ville de Chalette ; côté jardin, c'est un passionné de triathlon. Il participera le 27 août prochain à son premier Ironman à Vichy (format XXL, voir encadré) ; une participation à une compétition de renommée, à l'instar de son collègue Frédéric Melet qui avait concouru également à une célèbre épreuve sportive, le Marathon de New-York en 2005. L'Ironman est une des versions les plus dures des triathlons avec, en hors-d'œuvre, 3,8 km de natation, 180 km de vélo sur route en plat de résistance et un marathon en guise de dessert !

Koh-Lanta à l'origine de l'aventure

À l'origine, rien ne prédestinait Philippe à concourir à ce type d'épreuve bien qu'il ait déjà à son actif quinze années de musculation et une pratique du cyclisme en loisirs, quand lui vint l'envie de postuler à l'émission Koh-Lanta (sept dépôts de candidatures, deux castings téléphoniques). Mais, gros hic, cette émission comporte beaucoup de jeux aquatiques nécessitant la pratique du crawl, nage qu'il ne maîtrisait pas. Ni une ni deux, il prend des cours à la piscine de Chalette où il rencontre des triathlètes qui lui donnent envie d'embrasser cette discipline. Il réalise deux essais en tant que non licencié au Triathlon de Cepoy, se prend au jeu et se licencie aux J3 d'Amilly. Ainsi commence l'aventure…

Une discipline qui réclame des investissements divers

Si ce sportif amateur pratique le triathlon avec plaisir, il avoue que cette discipline demande de nombreux investissements. Investissement sportif, entre 12 et 20 heures, voire 21 heures, d'entraînement par semaine réparties sur le temps du repas de midi, après le travail et le week-end. Et Philippe de préciser : « *Je fais rarement les entraînements à contre-cœur, j'y vais avec plaisir même si je mets un bémol en hiver lorsqu'il faut ressortir à 21 heures pour aller nager. C'est un peu difficile, mais dès qu'on retrouve le coach, les copains, on est vite dans le bain, si je puis dire, et c'est reparti. Et puis lorsqu'on fait des compétitions, on devient vite accro de l'entraînement ; un jour sans entraînement est synonyme de manque* ». Investissement financier également, surtout au début (achat d'équipements de natation avec, notamment, l'achat d'une combinaison, de running dont des baskets de qualité, et de cyclisme avec deux vélos selon le parcours) sans oublier le transport, l'hébergement et les repas pour toute la famille (elle le suit partout) et, enfin, le prix des inscriptions aux triathlons qui, pour l'Ironman, s'élève à plusieurs centaines d'euros. Enfin et bien évidemment, un gros investissement de la famille : « *Sans le soutien et l'adhésion de celle-ci, ce serait beaucoup plus difficile, voire impossible. Je lui demande beaucoup* » s'exclame Philippe. Sans oublier non plus l'investissement personnel : une bonne hygiène de vie reposant sur un équilibre alimentaire.

À ce jour Philippe a participé à une vingtaine de triathlons dont Gérardmer (L), Vendôme (L), La Baule (M), mais également celui de l'Alpe d'Huez (format L – voir encadré) difficile au vu du dénivelé où il a terminé 189ème sur 1200, en 8 heures 04.

Les objectifs à court terme

Les prochains objectifs de Philippe sont clairs : terminer son premier Ironman avec le meilleur chrono possible. Au vu de ses entraînements, il escompte finir en 12 ou 13 heures, en sachant que le meilleur professionnel réalise cette compétition en 8 heures 17. C'est tout le mal que nous lui souhaitons !

(1) L'Ironman est, dans le langage commun du triathlon, le nom donné à l'un des plus longs formats de la discipline et à la personne qui le pratique.

Portage de repas à domicile, de l'humain au quotidien

Le service de livraison des repas à domicile proposé par le SEMURPA[1] de la Ville permet en particulier de lutter contre la dénutrition. En effet, les personnes âgées ne peuvent pas toujours se déplacer pour faire leurs courses. Sans résoudre tous les problèmes, le portage permet d'assurer des repas équilibrés et variés mais aussi de redonner le plaisir du goût et de rythmer une journée.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, à celles en situation de handicap ou aux personnes de moins de 60 ans en perte d'autonomie reconnues par un certificat médical.

Outre la mission de livrer quotidiennement des plateaux repas du mardi au samedi, la présence quotidienne de Marie-Claude en charge des livraisons permet de rompre l'isolement des personnes, souvent en souffrance, et de mettre en alerte les organismes dédiés aux personnes âgées en cas de nécessité tels l'ORPADAM[2] et le CCAS[3] de la Ville par exemple.

Cette fonction rassure les bénéficiaires qui, souvent, accueillent Marie-Claude avec une certaine impatience n'hésitant pas à échanger sur leur quotidien, leur actualité et plus encore, mais cela restera dans l'intimité de l'échange.

Pour Marie-Claude, cet échange régulier est très important car il permet de mieux connaître les usagers et souvent demeure leur seul lien avec l'extérieur. Il est vrai que nombre de ces personnes peuvent bénéficier d'une aide à domicile ; encore faut-il qu'elles en fassent la demande.

(1) Service municipal des retraités et personnes âgées.
(2) Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise.
(3) Centre communal d'action sociale.

Les plateaux-repas sont confectionnés par un prestataire privé puis stockés dans une chambre froide du restaurant Jacques-Duclos et livrés à domicile par le personnel municipal au moyen d'un camion réfrigéré.

Cette formule permet de livrer ces repas du mardi au samedi entre 7 h 15 et 12 h 30, sachant que les vendredis et les samedis, deux plateaux sont proposés afin de tenir compte de la fermeture du service les dimanches et lundis.

Un cahier des charges très précis a été imposé au prestataire afin de tenir compte des préconisations du plan national santé adapté au 3ème âge, en particulier pour ce qui concerne la qualité des viandes permettant une mastication plus souple. Les fruits et les légumes proviennent des productions régionales favorisant les circuits courts. Enfin, la traçabilité des produits est garantie par l'entreprise prestataire.

Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande ou un poisson, de légumes, d'un petit pain individuel, d'un dessert et d'un potage pour le dîner. Le prix est de 7,30 € pour les Chalettois et de 9,50 € pour les habitants de Cepoy, Corquilleroy ou Pannes. Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter Stéphanie Morlet du SEMURPA au 02.38.93.34.18

REPORTAGE

Anna Chassegué est propriétaire d'une maison rue de Villemandeur, laquelle a été envahie par les eaux du Solin fin mai 2016. La visite quasi quotidienne de Marie-Claude la rassure. Depuis trois ans, elle fait appel à ce service et ce pour plusieurs raisons. La première est d'ordre économique car les repas livrés lui garantissent non seulement une régularité mais aussi une maîtrise de son modeste budget. Le plus, comme pour tous les usagers de ce service, c'est l'échange, le sentiment de ne pas être seule, celui d'exister.

Pour **Jean-Louis Dubois**, de la rue Édouard Lalo, la visite de Marie-Claude est un réel réconfort et représente la certitude ne pas être oublié. Depuis qu'elle a su intervenir à temps alors qu'il était en pleine crise d'AVC et donc lui a sauvé la vie, elle est son « *ange-gardienne* ». « *Sans Marie-Claude, je serais mort depuis longtemps. Alors vous comprendrez que sa présence les mardis, jeudis et samedis est importante* ». Sans sa venue, les semaines ne seraient pas les mêmes. C'est important.

Alors que dire de **Daniel Chaisné**, de la rue du Château d'eau, qui a choisi ce service après avoir subi plusieurs accidents vasculaires cérébraux et avoir été un fidèle du restaurant Jacques-Duclos ? « *La venue de Marie-Claude, c'est mon bonheur quotidien* », tout comme celle de Magalie, son aide à domicile. « *Les repas livrés me conviennent bien ; mais si je rencontre un problème, j'ai son téléphone. Alors, je suis vraiment en confiance* ».

L'opération citoyenne « *J'aime mon lac, j'en prends soin* » a tenu ses promesses

Proposée par la Municipalité, l'initiative citoyenne ayant pour objet le nettoyage des bords du lac et du Loing a rempli ses objectifs.

C'est près d'une quarantaine de citoyens qui, samedi 13 mai, chaussée de bottes et munie de gants s'est éparpillée autour du lac et sur les bords du Loing pour procéder à un « *toilettage* » de printemps. « *Il fait beau, profitons-en avant qu'il ne pleuve* » ; c'est par ces propos que le maire, Franck Demaumont, entouré d'élus et d'agents municipaux a accueilli les participants. Il devait poursuivre par ces mots : « *Merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre sollicitation pour nous retrouver aujourd'hui pour nettoyer les berges du lac et du Loing* ». Une participation qui semble aller dans le sens de la volonté municipale de « *faire ensemble pour vivre ensemble* ». Cette mobilisation citoyenne a permis de collecter entre 5 et 6 m³ de déchets de tous genres. Un grand merci à cette quarantaine de Chalettois-es qui se reconnaîtront. Trois d'entre eux ont accepté de nous faire part de leurs motivations.

Virginie Bruneau, accompagnée de ses deux enfants : « *Je suis chalettoise et je participe à cette petite opération de nettoyage du lac car je trouve que c'est un joli lieu et qu'il est important de le conserver dans son état* ».

Jorris Petit : « *J'ai dix-sept ans et je viens du quartier Kennedy. Je suis là aujourd'hui parce que j'ai été intéressé par ce que j'ai lu dans le petit magazine de Chalette. Tout ce qui a trait à l'environnement et à la pollution m'intéresse, c'est la raison pour laquelle je suis venu aujourd'hui ; je suis motivé* ».

Nicole Cernon : « *Je suis du Lancy, rue Paul-Painlevé, et je participe au nettoyage du lac car je trouve que c'est agréable de se promener autour d'un lac qui est très propre. Nous sommes confrontés tous les jours à cela dans notre rue ; les jeunes mangent des casse-croûtes et ils les jettent dans la rue alors que nous aimons bien que ce soit propre. Voilà pourquoi je suis là ce matin* ».

Une opération sécurité routière dans les collèges de la ville

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, la police municipale de Chalette a organisé une opération de sécurité routière dans les collèges de la ville, Pablo-Picasso et Paul-Éluard.

Cette opération qui s'est déroulée durant 4 jours à Picasso et 2 jours à Éluard concernait les élèves de 5ème pour le premier nommé et les élèves de 3ème pour le second.

Pour l'occasion, les brigadiers Pascal Lemercier et Didier Ralet de la police municipale de Chalette se sont déplacés dans les établissements avec un simulateur de conduite de deux roues et des lunettes de simulation d'alcoolémie.

Cette opération, comme l'a indiqué le brigadier Didier Ralet, « *avait pour but d'apprendre aux jeunes le respect du Code de la route et leur montrer les dangers de tous les jours* ».

Tous acteurs !

Après de nombreuses rencontres entre élus et population de novembre à avril, les Assises de la Ville 2016-2017 qui se sont déroulées dans l'ensemble des quartiers de Chalette viennent de se clore le samedi 20 mai par une séance de théâtre participatif avec la troupe « *Le théâtre de l'opprimé* » dans la salle polyvalente de l'école Pierre-Perret du quartier du Château-Blanc.

Cette séance, animée par cinq comédiens professionnels, faisait la part belle aux questions de la formation et de l'emploi, en particulier en direction des jeunes, d'une façon divertissante en favorisant l'échange et en libérant la parole. Elle s'est tenue devant une quarantaine de spectateurs appelés à donner leurs avis et commentaires au cours des trois saynètes qui leur étaient présentées, puis à intervenir directement au milieu des acteurs pour infléchir le cours de l'action, voire la renverser totalement.

Qu'est-ce que le théâtre participatif, encore appelé théâtre-forum ? Nous sommes à mi-chemin entre le théâtre et l'animation. Ce n'est pas de l'improvisation car le scénario est déjà écrit, mais les comédiens doivent faire preuve de rapidité d'esprit pour s'ajuster aux réactions des participants. C'est un outil efficace d'amorce de changement et de réflexions partagées. Il permet de prendre conscience des comportements et d'expérimenter des propositions de progrès, de façon ludique, collective et constructive. L'objectif est d'amener le public à réfléchir, débattre, écouter les points de vue dans l'espace privilégié et sécurisé qu'offre le théâtre.

Confiance en soi ou découragement, écoute de l'entourage, attitude plus ou moins positive des amis et de la famille, différentes situations ont ainsi été passées en revue, jouées et rejouées pendant deux heures avec l'attention et la participation active

du public présent dans la salle qui ne s'est pas privé d'en commenter les multiples évolutions possibles.

Les conversations se sont poursuivies devant un petit buffet convivial et participatif lui aussi, les plats et boissons ayant été apportés par les participants à la soirée.

Le Conseil municipal des enfants, invité privilégié du Commissariat de police de Montargis

Mercredi 10 mai, les trente-deux conseillers municipaux « enfants » étaient, le temps de quelques heures, les hôtes du Commissariat de police de Montargis. Une initiative singulière née dans l'esprit du Commandant Gouillet, lequel avait été marqué, lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, par l'engagement de ces jeunes édiles et les nombreuses questions qu'ils lui avaient adressées à cette occasion. Après une présentation théorique des différentes forces de l'ordre (police nationale, police municipale et gendarmerie) et de

leurs missions respectives, les jeunes élus répartis en trois groupes ont eu le privilège de visiter trois ateliers ayant trait à la sécurité routière (présentation des différents panneaux et outils à la disposition des agents), à la police scientifique (présentation d'une scène de crime et des outils nécessaires, et simulation de relevé d'empreintes tel que le pratiquent les agents) et à l'armement (présentation des différentes armes et protections). Les enfants ont pu également voir à quoi ressemblait concrètement une cellule. La séance d'éducation civique sur le terrain s'est conclue par une présentation des différents véhicules, notamment les motos que les enfants se sont fait un plaisir d'enfourcher. À l'issue de la visite, un cadeau (un stylo et un crayon à papier à l'effigie de la police) a été remis à chacun des participants par les agents de police et le Commandant qui ont su être pédagogues et disponibles pour répondre aux nombreuses questions, parfois surprenantes, des jeunes édiles.

Citoyenneté

Étude sur la circulation dans le Bourg, des solutions d'intérêt général

Mercredi 17 mai, Jérôme Blandin et Vincent Courboulay des Cabinets Transorco et CCK, rendaient leurs conclusions sur le futur plan de circulation dans le Bourg de la ville. Cette réunion qui a rassemblé une centaine d'habitants faisait suite à la promenade participative de l'automne dernier et à plusieurs autres débats.

En introduction, le maire a rappelé la genèse de cette étude, laquelle s'inscrit dans une réflexion globale des aménagements futurs dans le Bourg. « *Il s'agit d'imaginer, de rêver la ville de demain, tout en tenant compte des préconisations du Plan d'urbanisme et de déplacement intercommunal et du Schéma de cohérence territorial du Gâtinais. Et la Ville dispose de nombreux atouts avec de nombreux terrains disponibles situés en son centre* ».

C'est pourquoi tenir compte des contraintes des riverains, des projets à venir, et imaginer de nouveaux modes de déplacements plus propres et moins polluants faisaient partie du cahier des charges confié aux Cabinets Transorco et CCK.

Pour Jérôme Blandin, la première des priorités est de traiter la question de la rue Kléber qui cumule plusieurs contraintes. Les réponses apportées conditionneront les propositions pour tenter de résoudre les autres difficultés identifiées dans le Bourg après une présentation de deux options, le maintien de la rue Kléber en double sens ou la création d'un sens unique allant du sud vers nord.

Voici les principales préconisations

La rue Kléber maintenue à double sens :

- élargissement du trottoir côté est à 1,50 m
- aménagement des arrêts de bus aux normes PMR, côté est
- création de créneaux de croisement avec suppression de places de stationnement – zone 30
- marquage des places de stationnement et signalétique

La réduction des places de stationnement serait compensée par l'optimisation de places dans les voies adjacentes. Les rues étroites seraient à sens unique. Les rues Marceau, Pasteur et Carnot seraient ponctuellement à sens unique. Les rues des Tilleuls et Briand conserveraient le double sens.

Concernant l'avenue Jean-Jaurès, il a été proposé :

- d'aménager des pistes cyclables mono-directionnelles de chaque côté entre la rue Victor-Hugo et la rue Marceau,
- de reconfigurer les carrefours avec les rues Marceau, Gambetta et Zola avec des voies de tourne-à-gauche vers Gambetta nord et sud (action à moyen ou plus long terme en relation avec le projet urbain).

Rue du Château, il est proposé de déplacer les places de stationnement du côté des pavillons, ce qui permettrait la création d'une piste cyclable, et d'aménager le carrefour avec la rue Farruggia afin de réduire la vitesse.

Retrouvez l'intégralité des préconisations sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr

Itinéraires cyclables

La proposition consiste à :

- relier la piste cyclable existante sur la contre-allée de l'avenue du Général-Leclerc à celles à créer sur l'axe Jaurès / Boutet / Mandela,
- compléter ces premiers axes par une maille au nord de Jaurès reliant la mairie et empruntant au sud la rue Zola, jusqu'à la rue des Tilleuls,
- créer une liaison avec les berges du Loing via l'impasse Marceau.

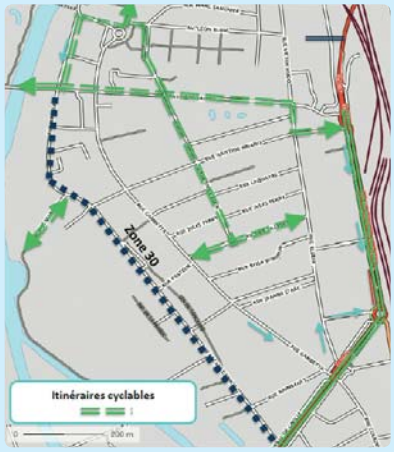

Plan de circulation à moyen terme

Schéma de circulation avec la rue Kléber à double sens :

- les rues étroites à sens unique
- les rues des Tilleuls et Briand à double sens
- les rues Marceau, Pasteur et Carnot ponctuellement à sens unique

Chalette fait son (F)Estival

Durant quatre semaines, du mardi 18 juillet au samedi 12 août, la Ville de Chalette va pour la première fois proposer « *Chalette fait son (F)Estival* ».

Quatre semaines durant lesquelles, avec différents partenaires, que ce soit les services municipaux, des associations culturelles et sportives, l'État, la Région Centre-Val de Loire, la Caisse d'allocations familiales, le Département du Loiret, Vallogis, LogemLoiret ainsi que l'Agglomération montargoise, seront proposées une multitude d'activités et d'animations pour favoriser les échanges entre tous, favoriser le vivre et agir ensemble et partager des moments conviviaux.
« *Chalette fait son (F)Estival* » s'inscrit dans une logique de réduction des inégalités d'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances mise en place dans la ville depuis de nombreuses années. Il vient en complémentarité du dispositif de l'Agglomération montargoise, « *Un été de proximité* ».

Parmi les activités proposées durant « *Chalette fait son (F)Estival* », on trouvera du beach soccer (football de plage), une découverte de la nature et de la ville en calèche, de la boxe thaï et anglaise, des soirées lecture « *bookface*[1] » avec la médiathèque, des balades à poneys, de la pétanque, du football, du BMX, du taekwondo, de l'initiation à la palme avec les Palmeurs du Gâtinais, du paddle, des pique-niques, une animation canine, un repas associatif, du cinéma en plein air et plein d'autres choses encore.
Signalons enfin qu'un retour par navettes sera proposé les soirs des temps forts, les vendredis et samedis.

(1) L'art d'intégrer une couverture de livre dans le paysage.

Interview de Mamoudou Bassoum, maire-adjoint à la jeunesse

CPC : Comment est né « *Chalette fait son (F)Estival* » ?
Mamoudou Bassoum : Dans le passé, il y avait des dispositifs un peu semblables, le chapiteau, l'été à la plage. Lorsque j'ai été élu, j'ai constaté dans les bilans de l'ancien mandat que ces initiatives étaient importantes pour la population. Suite à cela, on a travaillé durant deux ans sur ce nouveau projet qui correspond plus à l'époque actuelle.

CPC : Pour que chacun ait un semblant de vacances ?
Mamoudou Bassoum : Oui, pour permettre à tous les Chalettois et plus largement à toute la population de l'agglomération, voire plus loin, qui n'ont pas la chance de partir de pouvoir malgré tout passer des vacances agréables avec

de la culture, du sport et des loisirs. Des activités que l'on retrouve dans des endroits plus propices aux vacances comme en bord de mer, à la montagne ou dans des lieux véritablement dédiés aux vacances. Tout sera fait durant ces quatre semaines pour que chacun, dans cet espace, puisse passer un moment agréable.

CPC : Va-t-on également voyager avec « *Chalette fait son (F)Estival* » ?
Mamoudou Bassoum : Tout-à-fait grâce, notamment, aux thèmes qui seront déclinés chaque semaine. La première semaine, ce sera la découverte de ma France. La deuxième semaine, le sud de mon pays avec le Portugal et l'Espagne. La troisième semaine la Turquie, et la dernière semaine, ce sera partir en Afrique et ailleurs avec, en particulier, le Sénégal.
« *Chalette fait son (F)Estival* », c'est aussi permettre aux enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances de pouvoir raconter quelque chose quand ils retourneront à l'école, de dire « *Moi j'ai fait ceci, j'ai fait cela, je me suis vraiment bien amusé même si je suis resté ici* ».

Le futur groupe scolaire de Vésines se dessine de plus en plus précisément

Vendredi 12 mai, les élus entourés du directeur des Services techniques ont présenté à la communauté éducative concernée le projet du futur groupe scolaire qui se situera à l'emplacement actuel du stade du Bouy (face au gymnase Joliot-Curie).

Soixante candidats ont postulé pour cette réalisation. C'est le cabinet Bourgoin qui a remporté le marché, lequel a déjà réalisé l'école Pierre-Perret et les deux collèges de la ville. Les travaux devraient débuter, si aucun obstacle ne survient, en avril 2018 et se terminer en mai 2019 pour une ouverture de l'école en septembre de la même année.

Un groupe scolaire sur deux niveaux

Après consultation des différents protagonistes, le jury de concours a opté pour un bâtiment avec un étage. L'ensemble des classes maternelles (sept plus deux plurivalentes) se situeront au rez-de-chaussée. L'étage sera réservé à l'école élémentaire qui comprendra onze classes (deux se situeront au rez-de-chaussée) plus deux plurivalentes, lesquelles pourront, si le besoin se fait sentir, se transformer en salle de classe supplémentaire. L'établissement comportera obligatoirement un ascenseur pouvant accueillir un fauteuil roulant. À l'instar des écoles Pierre-Perret et Camille-Claudel, le restaurant de l'école élémentaire se présentera sous forme de self ; les enfants de maternelle quant à eux seront servis à table.

Le sus-projet va être étudié plus précisément par les deux directeurs afin d'y apporter d'éventuelles modifications puis présenté à nouveau, pour validation, à l'ensemble de la communauté éducative incluant les représentants des parents d'élèves.

Perspective de la future école de Vésines

Des APPN pour les CM2 de Chalette

Depuis 2013, le Service des sports de la Ville propose des APPN, activités physiques de pleine nature, à l'ensemble des 10 classes de CM2 de la commune, soit 194 enfants ; ces activités sont effectuées dans le cadre scolaire, en parfait accord avec l'Éducation nationale. Dans ce cadre, il met en place un cycle d'apprentissage de 4 disciplines sportives, tir à l'arc, voile, hockey et randonnée.

Avec Martine, Anaïs, Florent et Jean-Pierre, entre la dernière semaine d'avril et la dernière de juin, chaque classe réalisera 12 demi-journées entièrement dévouées au sport : 2 pour le tir à l'arc, le hockey et la randonnée, laquelle est agrémentée d'une découverte de la faune et de la flore. Pour ce qui est de la voile, ce seront 6 séances.

Une sensibilisation aux valeurs citoyennes

La finalité de ces APPN est l'acquisition de différents savoirs par l'intermédiaire du support transversal que représente le sport en développant des compétences de psychomotricité, d'adresse, d'équilibre, de coopération et de confiance en soi. Ces activités sont également un outil pédagogique au travers desquelles sont travaillés différents objectifs vis-à-vis des enfants, leur capacité d'analyse, de réflexion et de communication, les échanges propices à la sensibilisation des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble contribuant positivement aux capacités à maîtriser pour élargir leur autonomie.

Le Pôle de la réussite éducative cherche à valoriser une cohérence d'apprentissage. Pour le Service des sports, cela se traduit annuellement par une stratégie pédagogique qui s'harmonise durant l'ensemble de son temps d'intervention, pauses méridiennes, nouvelles activités périscolaires (NAP), stages et séjours dans le dispositif du Bouge Ados, les APPN, et la « *faites du sport* » : une continuité d'enseignement importante pour l'enfant et riche de repères. Ce cycle accentue un lien de confiance entre les jeunes, leur famille et le Service des sports et invite chaque jeune Chalettoise et Chalettois à participer aux actions sportives qu'organise la Ville à travers celui-ci.

Pendant les randos, une découverte de la faune et de la flore autour de la base de loisirs était proposée aux élèves

L'apprentissage du hockey fait partie des activités proposées durant les APPN

Initiation à la voile sur Optimiste, l'activité préférée des élèves

Des ateliers informatiques pour les aînés

Depuis de nombreuses années, l'espace numérique de Chalette propose des ateliers informatiques à destination des personnes âgées.

Ces ateliers s'adressent prioritairement aux personnes âgées de la commune mais les personnes extérieures sont acceptées si de la place est disponible. Une seule condition : être inscrit à l'AGORAME[1]. Neuf postes sont utilisables au sein de l'EPN (Espace public numérique) de Chalette.

« *Avec les retraités et personnes âgées, on parle de fracture numérique* », indique Pierre Kister, le responsable de l'EPN. « *Beaucoup de retraités ont du mal avec un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone et nous sommes là pour les initier, leur prodiguer des conseils, les accompagner dans la découverte de l'informatique.* »

Durant ces ateliers, plusieurs points sont abordés : savoir utiliser un ordinateur et une messagerie, rédiger un CV, savoir ranger et retoucher des photos, réaliser des recherches sur Internet, communiquer, acheter en ligne, bien présenter un texte, créer des tableaux, etc.

Ces ateliers se déroulent les jeudis matin de septembre à mai de 10 heures à midi. Nouveauté pour la saison prochaine : ils se feront en partenariat avec la CARSAT, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée de septembre. Pour cela, contacter l'EPN de Chalette, aux heures d'ouverture de la médiathèque, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, et les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h, au 02.38.07.24.92 ou par courriel à l'adresse : epn.chalette@gmail.com

(1) Réseau des médiathèques et de lecture publique de l'Agglomération montargoise.

Ça va bouger cet été avec le Service des sports de la Ville !

Pour juillet et août prochains, le Service des sports de Chalette va proposer de multiples stages et séjours avec son « *Club Bouge Ados* ».

Cela débutera avec trois stages multisports en juillet à destination des jeunes de CM2, 6ème et 5ème.
Durant le premier stage du 10 au 13 juillet, les participants pourront s'essayer au paddle board, à l'aviron, au BMX, à l'accrobranche ainsi qu'à d'autres activités multisports.
Lors du second stage du 17 au 21 juillet, on retrouvera, comme lors de la première semaine, du paddle board, du BMX, de l'accrobranche et autres activités multisports auxquelles s'ajouteront de la pêche et de l'aviron.
Enfin, pour le troisième stage multisports qui se déroulera du 24 au 28 juillet, en plus des activités déjà citées il y aura du canoë.
Au mois d'août, c'est un séjour en Normandie qui sera proposé. Du vendredi 11 au mercredi 16, une quinzaine de jeunes de la ville prendront la direction de Pierrefitte-en-Auge dans le Calvados. Sport, culture et patrimoine sont au programme de ce séjour qui s'adresse aux jeunes de CM2/6ème/5ème/4ème, ceci à travers des temps ludiques et de loisirs avec des activités multisports en milieu naturel, VTT, golf et autres activités à découvrir.
Pour les inscriptions, stages et séjour, s'adresser au Service enfance à l'hôtel de ville.

Renseignements auprès du Service des sports de la Ville au 02.38.93.81.43 ou 06.08.70.77.58.

Une arrivée au sprint pour le final du Tour du Loiret

Quatre-vingt-sept coureurs avaient pris le départ de la 39ème édition du Tour du Loiret à Orléans, dont le vainqueur de l'édition 2016, Yoann Paillot. Chalette a accueilli la 4ème et dernière étape qui était partie quelques heures plus tôt de Malesherbes. L'arrivée s'est jouée au sprint devant un public venu nombreux dans l'avenue Jean-Jaurès, et c'est le Belge Robin Mertens, de la formation Prorace, qui s'est imposé. Il signait là sa 2ème victoire d'étape sur ce Tour du Loiret. Au classement général, Yoann Paillot, favori de cette édition 2017, l'emporte devant Bruno Armirail et Louis Louvet. Le premier Loirétain est Stéphane Dugunet du Guidon chalettois qui se classe 9ème.
Quant au Mini Tour du Loiret Cadet dont la clôture se faisait également à Chalette, c'est le sociétaire du Guidon chalettois, Colin Jacquemin, qui l'a remporté.

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Le Groupe des élus communistes :

Face aux difficultés d'accès aux soins et à la prévention sur notre territoire qui constituent une inquiétude croissante pour la population de Chalette et pour ses élus, l'ouverture du Centre municipal de santé est une très bonne nouvelle.
La majorité municipale a tenu sa promesse. Cela a demandé beaucoup de volonté politique pour construire avec les médecins un projet médical qui corresponde aux besoins des patients et réponde à l'attente des professionnels d'une modernisation de leur pratique.
Mais aussi, dans le cadre des restrictions budgétaires imposées aux communes, c'est un exploit d'avoir réussi à dégager les crédits nécessaires pour la rénovation du centre de PMI du Bourg et pour la création de trois postes de médecins salariés, d'une cadre de santé infirmière et d'un poste et demi de secrétaire médicale, ainsi que l'installation en cours d'un cabinet dentaire (avec recrutement d'un dentiste et d'un assistant dentaire prévu d'ici la fin de l'année).
La pratique du tiers payant intégral va permettre à de nombreuses personnes d'accéder aux soins primaires et de diminuer de ce fait le renoncement aux soins. Bien sûr cela nécessite également un travail social sur l'accès aux droits, notamment pour pouvoir bénéficier d'une mutuelle complémentaire, qui se fera en collaboration avec le CCAS.
L'une des missions importantes du Centre de santé sera l'organisation de la prévention, l'amélioration et la protection de l'état de santé de la population, contribuant ainsi à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
Pour les professionnels, ce sera un lieu de stage où sera développé le travail coordonné en équipe. Pour que la relève de nos deux médecins préretraités soit assurée, nous comptons sur une politique nationale de santé ambitieuse avec la formation de généralistes et de spécialistes en nombre suffisant.
Nous sommes fiers de notre réalisation. C'est pourquoi nous militons pour la création d'un service public territorial de santé ambulatoire avec un vrai plan national de développement des centres de santé et nous espérons que notre exemple sera suivi dans l'agglomération et le département.

Le Groupe des élus socialistes :

Le centre de santé municipal, une réalité pour les Châlettois...
Nous ne pouvons que nous féliciter de l'ouverture prochaine du centre de santé municipal.
Ce véritable service public de santé de proximité est un témoignage de l'importance que nous accordons à œuvrer pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les Châlettois.
L'objectif était de trouver une réponse concrète à la désertification médicale de nos territoires.
Avec cette structure, la ville de Châlette se dote d'un outil au service de ses administrés afin de leur garantir un accès à une médecine de proximité au cœur de la commune.

L'élu Unicité :

Texte non parvenu

Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

Le Groupe des élus FN :

Le service comptable de la mairie rembourse t-il des fiches de repas provenant du restaurant du lac et pour quel montant ?
Elue ici à la commission, ressources humaines, je n'ai jamais été invitée à participer au débat. Y aurait-il conflit d'intérêts entre certains élus et employés ?
Châlette connaît le plus fort taux de suicides de l'agglomération. Preuve que l'idée du vivre ensemble est une vaste escroquerie

État civil :

Naissances :

ADELON Kleïah
ADOUM Karim
BALABAN Timur
BASSE Djieyla
BELHAJ Maryam
BENLAZRAGUE Arwa
DIA Dienaba
EL MOUSSAOUI Ilyass
HAYRAN Asya
LANDU Rachelle
SAADI Youcef

Mariages :

BIBER Seyfi et APAYDIN Aylin
GABET Alain et COURTET Laurence

Décès :

COLLARD Bernard
HALOUANE Vve ALI CHERIF Tassadit
HERVÉ Vve BREUX Marcelle
LANI Rachid
LEFÈVRE Vve ANCEAU Bernadette
LHERBÉ Emma
MARCQ Elie
PRESLES Vve MOREAU Irène
SEPULVEDA Esteban
TOUALBIA Mohamed
ZÉFIRINI Jean

Les graffs du Service jeunesse officiellement inaugurés

Mercredi 24 mai, les «*graffs*» réalisés par les jeunes fréquentant les «*accueils jeunes*» ont été officiellement inaugurés en présence du maire, Franck Demaumont. Encadrés par le technicien Luc Foulon et les animateurs du Service jeunesse, les jeunes Chalettois ont réalisé de superbes dessins tant dans les locaux du SMJ de Vésines qu'à la salle de quartier du Châteaublanc. Félicitations à eux et à leurs encadrants pour ces réalisations.

Se construire, se reconstruire grâce à la mémoire et à l'histoire

À Chalette, les samedi 13 et dimanche 14 mai auront été deux jours riches en débats, en souvenirs, en anniversaires et en fraternité.

Randonnée solidaire avec Ibuka

En effet, samedi 13 mai et comme chaque année avec le MRAP[1], l'AFPS[2] et Ibuka, la Journée anti-coloniale et antiraciste, soutenue par la Municipalité, a été célébrée avec brio grâce à la qualité des conférenciers invités pour l'occasion. Placée cette année sous le thème « *Crimes coloniaux, crimes contre l'Humanité* », cette journée a permis aux participants de visionner un documentaire émouvant intitulé « *Les massacres de Sétif, un certain 8 mai* » de Mehdi Lallaoui et Bernard Langlois, lequel a été suivi d'une conférence-débat menée par Olivier Le Cour Grandmaison et M'hamed Kaki, co-fondateurs de l'association « *Les oranges* »[3] et membres initiateurs du collectif unitaire pour la reconnaissance du crime d'État en Algérie (Sétif, Guelma, Kherrata). Ce moment riche en enseignements a démontré combien il est important pour les jeunes générations de connaître leur histoire et leur héritage. L'après-midi s'est poursuivie par le partage d'un repas palestinien avant d'assister à un concert de jeunes et talentueux rappeurs de l'agglomération, membres de l'association Caridad.

Une partie des jeunes et talentueux rappeurs de l'association Caridad

Un intervenant lors du débat riche en enseignements

14 mai, LE jour d'Ibuka

Le lendemain dimanche 14 mai, c'était LE jour de la cellule locale d'Ibuka qui célébrait deux anniversaires : les dix ans de la cellule et les trois ans de l'inauguration du monument dédié au génocide des Tutsi au Rwanda, monument érigé avec l'appui de la Municipalité. Pour ces diverses occasions, la cellule locale a organisé trois moments forts : une randonnée avec une des associations de randonneurs de Chalette, une cérémonie devant le monument et un pique-nique solidaire au lac. Au total, soixante-dix personnes dont plusieurs élus-es chalettois-es ont participé à un moment ou un autre à cette journée conçue pour la mémoire des victimes du génocide mais aussi pour la fraternité et le « *être ensemble* ».

Deux belles initiatives qui, en ces temps troublés, se révèlent utiles, importantes, voire indispensables, afin que le slogan « *plus jamais ça* » si souvent lancé à l'envi se vérifie à jamais.

(1) Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.
(2) Association France Palestine solidarité.
(3) Association loi 1901, créée en janvier 2004 - Site : lesoranges.com

Brèves

Rentrée scolaire 2017 :
enfants nés en 2014 ou 2015 non encore inscrits à l'école, se rendre au Service scolaire du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h.
Renseignements complémentaires : 02.38.89.59.54 ou 59.55.

Médiathèque :
- animation *« Petits lecteurs »*, **samedi 10 juin à 15 h 30**
- animation *« Bébés lecteurs »*, **samedi 24 juin à 10 h 30**

Vide-grenier de Vésines :
en raison des multiples manifestations organisées dans l'agglomération le dimanche 25 juin, ce vide-grenier prévu initialement à cette date est avancé au **samedi 24 juin de 8 h à 18 h**, place Lavoisier. Renseignements et inscription : Maison des associations. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile : 02.38.98.87.92.

Initiation aux chants d'oiseaux :
départ à **9 h, dimanche 25 juin**, de la Maison de la nature et de l'eau. Inscription recommandée. Contact : 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75 - courriel : catherine.pepin@ville-chalette.fr

Conseil municipal :
prochaine séance publique ordinaire **lundi 26 juin à 20 h 30**, à l'hôtel de ville.

Pique-nique citoyen :
chacun–e apporte un plat ou un dessert à partager **dimanche 2 juillet à 12 h** au théâtre de verdure. Inscription au 02.38.98.87.92.

Concours des maisons et balcons fleuris :
inscription auprès du Service Vie des quartiers au 02.38.98.87.92.

Élections législatives :
11 et 18 juin, **de 8 h à 18 h.**

Le Très haut débit Lysséo à Chalette, c'est maintenant !

Le Très haut débit Lysséo (compétence du Département), autrement dit la *« fibre à domicile »*, est commercialisé depuis fin avril dans l'agglomération montargoise. Afin de répondre aux questions que cette innovation suscite tant chez les particuliers que chez les professionnels, le Département organise en partenariat avec la Mairie de Chalette une **réunion publique le vendredi 23 juin à 18 h 30, salle des réceptions de l'hôtel de ville**, au cours de laquelle seront présentées les conditions commerciales d'accès à ce service.